

S1-B FA3 SNP

9000 SNP /trim.
passent par les
urgences.

Difficulté partagée avec
la ville

SAS en constitution

Faciliter l'accès aux soins non programmés pour les patients du territoire de la CPTS

Les objectifs	Respecter la volonté et la capacité de chacun Réfléchir à la mise en place de créneaux SNP à l'échelle de la CPTS et à la centralisation de leur visibilité Articuler le fonctionnement de la prise en charge des SNP avec le SAS	
Les objectifs opérationnels	Recenser les organisations SNP existantes et les carences, Elaborer un arbre décisionnel commun sur les SNP au sein de la CPTS Recenser les disponibilités sur le territoire Rechercher une solution technique de partage (dont fonctionnalité de planning partagé interopérable avec le SAS) Réfléchir à la mise à disposition d'un secrétariat dédié (réfèrent SNP CPTS pour les PS, pour le SAS) Favoriser l'adhésion des médecins généralistes au SAS et à l'effecton.	
Les moyens	Enquête auprès des PS et MSP Groupe de travail Recrutement d'un référent SNP pour la CPTS (souhaité par le SAS 76A)	
Leviers Freins	Outils dédiés Travail en collaboration avec SAS76A Résultats enquête SNP de l'APSAR+ mai 2022	Chronophage enquête de terrain affinée (phoning obligatoire)
Les parties prenantes	PS de la CPTS - secrétariats médicaux - Urgences médicales rouennaises - SOS Médecins - APSAR+ - SAS76A – Etablissements de santé	
Le référent de l'action	Désigné par le CA : Charlotte BARON (médecin généraliste)	
Les critères d'évaluation	<u>Première année</u> : Nb réunions – Nb PS. <u>Deuxième année</u> : Nb Médecins effecteurs /Nb créneaux ouverts/ Nb consultations	